

## Compte rendu CE APIE des 30 et 31 mars 2017

### Préalables CFE-CGC

La **CFE-CGC** trouve inadmissible que l'on demande à certains collègues (qui voient leur activité disparaître dans le cadre de la réorganisation) de partir en retraite ou d'« entrer dans le TAR».

La **CFE-CGC** demande que l'article 35 de la GPEC (prime de 650€) soit appliqué à nos collègues qui changent de métier suite à la réorganisation. La direction indique que chaque cas sera regardé individuellement.

La **CFE-CGC** indique que de nombreux collègues sont sollicités dans le cadre du tutorat et veillera à ce que chacun d'entre eux perçoivent la prime qui leur est due.

### Direction IARD Particuliers : Professionnels et Règlements de fréquence. Bilan 2016 et Perspectives 2017

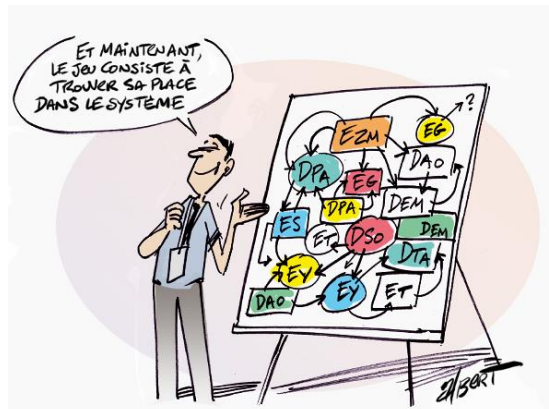
Delphine Maisonneuve dresse le bilan de l'année 2016 : préoccupation en Auto, stabilité en MRH et MRP.

D'une façon générale, on constate une situation de rentabilité faible sur un marché très concurrentiel.

Le «maître mot» pour 2017 : «La bonne mise en place de la réorganisation» !

La **CFE-CGC** estime que l'« aspect humain » est absent du dossier présenté.

La **CFE-CGC** trouve que la direction a une vision très optimiste de la mise en place de la nouvelle organisation. Les remontées du terrain sont bien différentes. Les salariés sont confrontés à la gestion de stocks (abyssaux dans certains secteurs), pression des clients mécontents de la gestion de leur dossier.



La **CFE-CGC** demande un point sur les formations proposées aux salariés qui changent de métier. La direction répond que ce point sera développé lors de la prochaine commission formation.

La **CFE-CGC** réclame une nouvelle fois des embauches.

## Direction IARD Entreprises et Règlements de spécialité Bilan 2016 et Perspectives 2017

Jean Luc Montané présente ce dossier. A noter pour 2016 : Situation difficile sur le chiffre d'affaire (sauf en auto). La dynamique commerciale sur le réseau courtage a été supérieure à celle des agents généraux.

Pour 2017, l'objectif est de restituer un chiffre d'affaire positif. Pour ce faire, il faudra : accélérer la dynamique commerciale, développer le multi équipement, lancer de nouvelles offres, poursuivre la montée en compétence des équipes, développer la coopération entre les équipes.

Pour la CFE-CGC, même ressenti que pour le point précédent l'« aspect humain » est absent du dossier.



La CFE-CGC demande à la direction d'être très vigilante sur les stocks et le manque d'effectifs dans certains secteurs, particulièrement dans les services corporels.

La direction est attentive à cette interpellation. Elle indique que 24 postes ont été ouverts en recrutement externe dans les services corporels. Au 27 Mars 13 postes sont pourvus (« cédeisation » de CDD).

## Point implantation en IDF

### Information sur le projet de déménagement du site Lafayette

Quelques données économiques sont fournies. Fermer Lafayette permet une économie de 7M€.

Les collaborateurs seront répartis entre le site « les Fontaines » (107 postes) et « les Terrasses » (507 postes). Le site de Marly pourra servir d'accueil pour des situations spécifiques et si le secteur d'activité de rattachement permet cette localisation.

Enfin, la direction rappelle la prise à bail de surfaces à proximité des Terrasses dans un modèle d'implantation en mode « agile ». Le montant de ces nouveaux loyers ne sont pas communiqués. Seule l'expertise lancée par le CCE permettra de dresser le bilan économique de cette opération.

La CFE-CGC veillera à l'amélioration des mesures d'accompagnement pour les salariés qui voient leur temps de transport allongé.



## Information sur le déménagement d'une partie de l'équipe souscription IDF de la Direction IARD Entreprise et Règlement de spécialités (T5 / Opéra-Victoire)

Ce dossier est lié à la mise en place de la nouvelle organisation. Il sera présenté en information/consultation aux CHSCT des Terrasses 5 et d'Opéra/victoire.

32 salariés des grands comptes basés à Opéra/victoire quitteraient ce site pour rejoindre les Terrasses 5. 34 salariés de la direction construction actuellement aux Terrasses 5 rejoindraient le site Opéra/victoire.

La CFE-CGC veillera à l'amélioration des mesures d'accompagnement pour les salariés qui voient leur temps de transport allongé.

## Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la branche agricole des Engagements Professionnels au sein de la direction IARD Particuliers, Professionnels et Règlements de fréquence

L'activité agricole représente 25% de l'activité Multirisques professionnels. Cette branche est déficitaire. Pour « redresser » la barre, la direction envisage de regrouper toute l'activité sur le site d'Angers en créant une équipe de 12 salariés.

La direction estime que dédier une équipe à cette branche permettra de renforcer le professionnalisme et améliorer les résultats.



La CFE-CGC estime que le projet présenté est trop vague. Peu voire pas de données économiques, peu d'information sur les conséquences sociales.

La direction présentera un dossier plus étayé lors du Comité d'Etablissement du 27 avril.

## Information/Consultation sur l'ajustement d'organigramme de la Direction des Réseaux Spécialisés.

Corinne Calendini présente ce dossier. Deux ajustements hiérarchiques sont envisagés. Les activités en lien fort avec les équipes commerciales sont rattachées aux directions commerciales et les activités supports et transverses sont rapprochées et rattachées à une équipe Affaire Générale transverse.

Aucune conséquence sociale, tous les collaborateurs conservent leur métier et leurs activités, 2 collaborateurs voient leur périmètre de management évoluer.

La CFE-CGC prend acte de cet ajustement d'organigramme.

## Information sur le projet d'évolution de l'activité de gestion de la Direction Service aux clients Prévoyance Individuelle présentée au CCE des 8 et 9 Mars.

La direction prévoit de développer l'activité prévoyance individuelle. Ce projet permettrait d'atteindre cet objectif.

Le projet présenté consiste à spécialiser la Direction Service aux Clients de la Prévoyance individuelle sur les demandes nécessitant une certaine expertise. Les activités de gestion de la vie des contrats, l'accueil téléphonique et le contrôle seraient externalisées au GIEPS.

Selon la direction, ce projet permettrait :

- d'améliorer la qualité de service (plages téléphoniques étendues de 8H30 à 20H et de 9H à 16H le samedi),
- d'augmenter l'expertise des collaborateurs de centre de prévoyance,
- de développer la compétitivité pour atteindre les objectifs de croissance.

Conséquences :

Des centres prévoyance seront fermés. Val de Fontenay 3ème trimestre 2017, Nanterre en 2018 et Pessac 4ème trimestre 2017.

29 salariés devront trouver un nouveau poste. La direction déclare tout mettre en œuvre pour faciliter leur reclassement.

La CFE-CGC doute que ce projet améliorera la qualité de service.

La CFE-CGC s'insurge contre ce nouveau dossier d'externalisation et ses conséquences sociales.



Pour nous contacter :  
cfecgcafrance@free.fr  
01 47 74 47 34